



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO

En fin de mission

MAMAN SIDIKOU :

*« Les congolais doivent
se reconcilier et marcher
vers les elections »*

La MONUSCO déterminée à relever les défis sécuritaire et politique en 2018

Par Charles Antoine Bambara*

Ce mois de janvier 2018 marque le passage de témoin entre le Représentant Spécial sortant du Secrétaire General des Nations Unies en RDC Mr Maman Sambo Sidikou et la nouvelle Représentante spéciale du secrétaire General Mme Leila Zerrougui.

Mme Zerrougui a eu une longue carrière aux Nations Unies et a précédemment exercé à la MONUSCO comme Représentante Adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en RDC chargée de l'Etat de droit. Elle aura certainement besoin de cette expérience passée ici en RDC pour mettre en œuvre la mission que lui ont confiée le Secrétaire général des Nations Unies M. Antonio Guterres et le Conseil de Sécurité. Une expérience qui lui sera d'autant plus nécessaire que le contexte politique et sécuritaire dans le pays reste toujours très tendu et difficile.

A preuve, l'attaque contre les Casques bleus à Semuliki qui a fait quinze morts en décembre 2017 dans les rangs de la Brigade d'Intervention tanzanienne. Une attaque condamnée par le Conseil de Sécurité et la communauté internationale. Le SG des Nations Unies a d'ailleurs mis en place une commission d'enquête. Cette enquête spéciale examinera les circonstances entourant ces attaques, évaluera la préparation globale de la MONUSCO et sa réaction aux événements et fournira des recommandations sur la façon d'empêcher de telles attaques de se produire à l'avenir ou lorsqu'elles se produisent, d'avoir de telles conséquences létales.

Il y a quelques jours encore une patrouille de la MONUSCO se rendant dans la province du Tanganyika a été attaquée par un groupe maï-maï au Sud-Kivu faisant un mort dans les rangs des Casques bleus.

Cette situation sécuritaire précaire a entraîné d'ailleurs dans l'Est du pays un afflux massif de réfugiés congolais dans les pays voisins notamment : Tanzanie, Ouganda et Burundi. Dans ces pays hôtes, les

agences du système des Nations Unies prennent en charge des milliers de réfugiés congolais.

Au plan politique, même si le calendrier électoral a été annoncé par la CENI avec la présidentielle prévue pour le 23 décembre, le chemin menant à ces élections reste semé d'embûches. Il y a les questions de financement de ces élections, de l'ouverture de l'espace démocratique et médiatique. Quelques avancées ont été enregistrées, mais sans une réelle volonté politique l'ensemble des recommandations et décisions arrêtées dans le cadre de l'accord de la St Sylvestre ne seront pas appliquées. La tension politique reste focalisée sur le manque de progrès significatif vers la mise en œuvre des mesures de décriminalisation et tout cela a entraîné l'organisation de manifestations par les laïcs catholiques le 31 décembre dernier et à la mi-janvier. Pour le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres qui a suivi les répressions qui ont suivi ces deux marches pacifiques, *"Il est essentiel que les autorités nationales compétentes diligent les enquêtes pour établir les responsabilités et traduire en justice les auteurs présumés de violations des droits de l'homme"*.

Malgré tous ces défis la MONUSCO reste déterminée à mettre en œuvre le mandat que lui a confié le Conseil de Sécurité des Nations Unies avec comme focus, la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016 et le soutien au processus électoral et politique en cours. La nouvelle résolution attendue au mois de mars 2018 définira certainement plus clairement le nouveau mandat de la Mission qui reflètera de façon plus précise les préoccupations de l'heure : la marche vers les prochaines élections politiques du 23 décembre 2018, la protection des civils, ainsi que le respect des droits humains et des libertés individuelles et collectives. ■



*Directeur de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO

Sommaire

3 Point de vue

Les Volontaires, les premiers à agir

4 Vie de la Mission

Maman S. Sidikou : « Il faut que les congolais se réconcilient et marchent vers les élections et vers le développement »

5 Général Derrick Mgwebi : « La solution à la crise congolaise n'est pas que militaire, mais aussi politique »

6 Actualité

Jean-Pierre Lacroix : « La situation politique en RDC reste fragile »

8 Le Conseil de Sécurité de l'ONU condamne fermement les attaques contre les casques bleus

9 Protection des civils

Un partenariat concret entre la Police Nationale Congolaise et la Police MONUSCO

12 Antonio Guterres exige des enquêtes crédibles sur la répression violente de la marche des catholiques en RDC

13 Droits de l'homme

La problématique des violences sexuelles L'expérience de l'APEF dans la province du Tanganyika

Les commentaires et avis émis dans ce magazine par des personnes étrangères à la MONUSCO n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Tom Tshibangu

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Bernadin Nyangi, Julie Ngala Wamona, David Fundi Sumali, Fiston Ngoma, François-Xavier Mybe, Godia Kandi Buanga, Amuri Aleka, Solange-Aimée Ondobo, Laurent Sam Oussou, Alain Likota

Photographes

Michael Ali, John Bompengo, Gwemy Ange Nouko

Les Volontaires, les premiers à agir



Les Volontaires ONU de Kisangani en campagne de sensibilisation à l'hygiène au sein d'un camp de la division de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion, Rapatriement et Réinstallation (DDR/RR) de la MONUSCO avec la participation de 800 ex-combattants et leurs dépendants

✎ Par Aissatou Laba Toure/MONUSCO

Dans le brouhaha de la fin de l'année 2017 et entre les combats et autres événements malheureux survenus durant cette période, une Journée des Nations Unies a été presque passée sous silence : La Journée Internationale des Volontaires (JIV). Cette année encore, le programme VNU a donné l'opportunité et a encouragé les Volontaires ONU à organiser des activités sur leur lieu d'affectation tout au long du mois de novembre et ce jusqu'au 5 décembre, jour de la JIV. Grâce au financement du programme VNU et au soutien logistique de la MONUSCO, des activités ont pu se dérouler dans 11 régions à travers la RDC et l'Ouganda réunissant près de 8 000 personnes. En 2017, plus de 400 Volontaires des Nations Unies se sont engagés dans des projets d'aide au développement, des opérations humanitaires et de maintien de la paix dans 25 localités différentes à travers la RDC.

Ce que je retiens de l'engagement d'une personne en tant que Volontaire, c'est toute l'abnégation qu'il y a dans sa démarche. Elle sait ce qui l'attend sur le terrain, elle connaît les risques qu'elle encoure du fait de la difficulté de la tâche qui l'attend, elle connaît

les écueils qui se dresseront inexorablement sur son chemin pour aller au secours de populations démunies, mais elle y va quand même. Si ce n'est pas admirable, pardon, dites-moi ce qui l'est.

La Journée internationale des Volontaires a été célébrée sous le thème "Les Volontaires: premiers à agir. Ici. Partout". A Goma, les Volontaires des Nations Unies (VNU) ont organisé une caravane motorisée suivi d'une séance de sensibilisation contre les violences sexuelles. C'était au marché central de Goma, point de chute de leur caravane. Pour le chargé de communication du programme des Volontaires de l'ONU, l'objectif est de mettre en valeur le rôle des volontaires en RDC. Selon Fabien Faivre : "c'est l'occasion de mieux faire connaître le rôle crucial que jouent les volontaires partout dans le monde et en particulier en RDC. Nous avons à la fois des volontaires nationaux et internationaux en affectation au sein de la Mission de maintien de la paix, la MONUSCO, mais également au sein des différentes agences onusiennes comme l'UNICEF ou la Programme Alimentaire Mondial".

Nous qui travaillons à vos côtés, chers Volontaires connaissons ce que les Nations Unies vous doivent. Les volontaires nationaux

et internationaux travaillent en collaboration avec les citoyens et les organisations au sein des communautés locales afin que les initiatives des Nations Unies contribuent à faire émerger des solutions durables en fonction des besoins sur le terrain. Rien que lors des trois campagnes de sensibilisation sur les violences sexuelles et basées sur le genre menées l'année passée à Goma, Bukavu et Bunia, 5000 personnes ont été informées de leurs droits ; des jeunes sensibilisés sur la nécessité d'abandonner des pratiques criminelles d'un autre âge et des femmes rassurées sur la protection dont elles peuvent bénéficier. Et ceci n'est qu'une infime partie visible des actions que mènent les VNU.

Si nous leur rendons hommage à travers la célébration de cette Journée, c'est qu'ils le valent bien. Le volontariat est l'autre nom du bénévolat, ne l'oublions pas. En ces temps si tourmentés, savoir qu'il existe dans l'humanité des personnes d'une si grande bienveillance fait chaud au cœur, donne de l'espoir et procure le sentiment que définitivement, le monde est bien fait car, là où certains détruisent, piétinent, violent et tuent, d'autres construisent, apportent attention et sécurité sans rien attendre en retour. ■

Maman S. Sidikou : « Il faut que les congolais se réconcilient et marchent vers les élections et vers le développement »

Après environ 27 mois passés à la tête de la MONUSCO, Maman Sambo Sidikou, qui est en fin de mandat, souhaite que les congolais se réconcilient entre eux et marchent dans l'unisson vers les élections pour le bien de la nation. Il l'a dit le vendredi 5 janvier, au sortir d'un bref entretien d'adieu avec le Gouverneur du Nord-Kivu à Goma. Avant cela il avait fait ses adieux au personnel des Nations Unies à Kinshasa ainsi qu'aux autorités nationales.

Par Bernadin Nyangi/MONUSCO

Le Représentant spécial sortant du Secrétaire général pour la RDC a dit se réjouir, notamment d'avoir restauré la coopération entre la MONUSCO et le Gouvernement congolais et rapproché la mission, des organisations régionales.

« Nous avons repris la coopération de façon effective avec le Gouvernement Congolais. Les Forces de la MONUSCO et les FARDC travaillent ensemble, planifient ensemble et s'occupent des forces négatives. C'est important. Deux, je pense avoir travaillé de façon rapprochée avec l'Union Africaine et la SADC pour que la Région et l'Union Africaine reprennent un peu plus la main sur le dossier du Congo. Troisièmement, comme tous les SRSG, j'ai subi beaucoup de critiques parce que souvent on n'est pas compris. Mais je pense que dans toute la société congolaise je pars en laissant beaucoup d'amis. Et ça c'est important aussi pour un africain que je suis. Moi je prie pour qu'assez vite les congolais se retrouvent, pour que les Nations Unies fassent autre chose au Congo que de la sécurité, que



Au quartier général de la MONUSCO à Kinshasa, Maman Sidikou salue les membres du personnel au cours de la cérémonie d'adieu

de l'humanitaire. Il faut que les congolais se réconcilient et marchent vers les élections et vers le développement. Parce que si ça marche ici, beaucoup de choses marcheront mieux en Afrique », a dit M. Maman S. Sidikou

Notons que M. Sidikou qui quittera la RDC début février, sera remplacé par Mme Leila Zerrougui qui avait déjà occupé le poste de Représentant spécial adjoint à la MONUSCO il y a quelques années. ■



Maman Sidikou lors de la cérémonie d'aurevoir, organisée par la Police de la MONUSCO à Kinshasa.



Lors de la cérémonie d'adieu en son honneur à Goma, le lieutenant-général Derrick Mgwebi salue ses troupes qui, selon la tradition, tirent son véhicule vers la sortie du quartier général de la MONUSCO.

Général Derrick Mgwebi : « La solution à la crise congolaise n'est pas que militaire, mais aussi politique »

Une autre personnalité vient de finir également sa mission au sein de la MONUSCO, il s'agit du Lieutenant Général Derrick Mgwebi. Le Commandant de la Force de la MONUSCO a en effet fait ses adieux à ses troupes et à la RDC, à la mi-janvier. En marge des activités marquant la fin de son mandat à la tête de la Force de la MONUSCO, le Lieutenant-Général Derrick Mbuyiselo Mgwebi, a tenu, le 19 janvier 2018, une conférence de presse au quartier général de la MONUSCO à Kinshasa.

✎ Par David Fundi Sumali et Jules Ngala Wamona/MONUSCO

Dès l'entame, il a remercié les médias pour leur collaboration pendant ses deux ans de séjour en RDC et exhorté ces derniers à être plus engagés et objectifs pour provoquer de vrais débats et amener les politiciens à appliquer de bonne foi les accords signés.

Il a vivement recommandé l'ouverture de l'espace politique, l'application des mesures de décrispation, et a plaidé en faveur de la liberté d'expression.

Il s'est ensuite prêté aux questions des journalistes. A la sempiternelle question: comment mettre fin durablement aux activités des groupes armés en RDC, il a répondu : *"La solution à la crise congolaise n'est pas que militaire, mais aussi politique"*. Il a expliqué que les efforts militaires fournis

sur le terrain en RDC, doivent être soutenus par des consultations au niveau politique, car les différentes milices sévissant au Congo reposent parfois sur des bases ethniques. Le cas du groupe Mayi-Mayi Nyatura qui défend les intérêts des Hutu et de la milice Kamwina Nsapu implantée dans la région du Kasai, opposée notamment aux *"Bana Mura"*.

A-t-il été frustré ou consterné par la mort de 15 Casques bleus à Semuliki ? Le Commandant sortant de la Force de la MONUSCO a précisé qu'il n'a pas été frustré, car il ne s'agissait pas d'une affaire personnelle, mais consterné par cette lourde perte qui a touché des soldats de la paix tanzaniens venus pour aider les Congolais à mettre fin à un conflit où ils ne sont pas directement belligérants. Il a

également estimé que pour lui, les endroits les plus dangereux au Congo demeurent le Nord-Kivu et la région du Kasai, où des enfants ont été tués par des miliciens armés à la machette.

Abordant son mandat à la tête de la force MONUSCO, il a dit : *"J'ai fait ma part, je ne prétends pas avoir tout accompli, les problèmes de la RDC datent de 1960, et vous voyez comment le temps s'est écoulé entre 1960 et maintenant. Il appartient aux Congolais de se poser des questions sur les raisons de la persistance de cette situation sécuritaire précaire et aussi de savoir quel Congo on voudrait léguer aux générations futures ?"*

Les adieux de Derrick Mgwebi à ses troupes

Quatre jours plus tôt, le 15 janvier, le lieutenant-général Derrick Mgwebi, a réuni au quartier général de la MONUSCO à Goma, au Nord-Kivu, tous les officiers de son Etat-major pour leur faire ses adieux. Seul, à avoir pris la parole à cette occasion, il a axé son

message sur la mission de la Force. *"Encore plus de travail et plus de collaboration des troupes de la MONUSCO sur le terrain"* a-t-il dit. Un appel à la cohésion professionnelle, pour accompagner le peuple congolais qui aspire à une paix définitive, grâce à des élections qui sont déjà en vue, a-t-il souligné. *"En tant que force, nous travaillons avec les civils, UNPOL, avec les autorités locales; bref, avec toutes ces entités, pour mettre en œuvre l'Accord du 31 décembre 2016... préparer les élections, maintenant qu'il y a un calendrier"*, a dit le général Ngwebi qui reste optimiste en soulignant *" qu'il y a de l'espoir"*. Allusion à cette crise politique que traverse la RDC.

Le 18 janvier, avant de quitter le chef-lieu du Nord-Kivu pour Kinshasa, le Lieutenant-Général Mgwebi a pris part à une grandiose cérémonie militaire organisée en son honneur à l'aéroport de Goma. Au cours de cette cérémonie, il a été décoré de la médaille des Nations-Unies, par le Représentant spécial Adjoint, M. David Gressly, pour tous les services rendus au Congo. Une autre cérémonie militaire en son honneur s'est tenue le 19 janvier au quartier général de la MONUSCO à Kinshasa.

De nationalité sud-africaine, le Lieutenant-Général Derrick Mbuyiselo Mgwebi avait officiellement pris ses fonctions en février 2016. ■

Jean-Pierre Lacroix : « La situation politique en RDC reste fragile »



Le Sous-Secrétaire de l'ONU aux Opérations de maintien de la Paix, Jean-Pierre Lacroix, lors de la présentation au Conseil de Sécurité du rapport semestriel du Secrétaire général sur la situation en RDC.

Dans un rapport, présenté début janvier au Conseil de Sécurité, le Secrétaire général des Nations Unies craint que les élections en République démocratique du Congo annoncées pour le 23 décembre 2018 soient à nouveau compromises. Antonio Guterres l'a déploré en se basant sur la situation sécuritaire et sur les violations récurrentes, constatées des droits de l'homme. Ce rapport sur la situation en RDC, établi en application du paragraphe 52 de la Résolution 2348 de mars 2017, a été présenté par le Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux Opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix. Ce dernier a déclaré qu'un an après la signature de l'Accord politique du 31 décembre 2016, la situation politique restait "extrêmement fragile" du fait de sa mise en œuvre partielle, en dépit d'avancées non négligeables, constatées récemment dans les préparatifs électoraux. Ci-après les grandes lignes du rapport et de la présentation qui en a été faite par le Sous-secrétaire général.

Par Aissatou Laba Toure/MONUSCO

Il faut tout d'abord signaler que ce rapport retrace les principaux faits nouveaux intervenus en RDC depuis le précédent rapport établi le 17 novembre 2017. Il y est fait état des progrès accomplis dans l'exécution du Mandat de la Mission des Nations Unies et donne des informations sur l'évolution de la situation politique, sécuritaire et humanitaire de la RDC. Pour le Secrétaire général des Nations Unies, le climat politique en RDC reste caractérisé par "des fractures profondes qui divisent la classe politique et la société civile". L'annonce d'un nouveau report des élections présidentielle et législatives qui, selon l'accord politique de la Saint-Sylvestre, auraient dû se tenir en décembre 2017 au plus tard, constitue la principale cause de ces tiraillements. Et pourtant, selon le Secrétaire général, le gouvernement et le parti auquel il appartient ont "rapidement approuvé des projets de loi essentiels à la tenue des scrutins", à savoir la loi de finances et la loi électorale. Il note avec regret que les partenaires de la RDC, inquiets à cause des incertitudes entourant la transition politique, n'ont contribué qu'à hauteur de 6% au fonds d'appui au cycle électoral.

Sur les Droits de l'homme

Sur la question du respect des droits de l'homme, Antonio Guterres écrit que "la fermeture de l'espace politique se poursuit, les forces de sécurité commettent de plus en plus de violations des droits de l'homme et n'ont pas été sanctionnées pour la répression sanglante des manifestations de la fin décembre 2017. 107 prisonniers politiques sont toujours détenus et d'autres personnalités ont été écartées du processus électoral". Le Secrétaire général note qu' "Aucun processus électoral crédible ne peut se dérouler dans un climat d'harcèlement et de répression. "Pour ce qui est du risque d'un nouveau report des élections prévues en décembre 2018, Antonio Guterres renvoie « toutes les parties prenantes » à leurs responsabilités. Il leur demande d'œuvrer à l'organisation de ces scrutins et de collaborer à l'application de l'Accord politique.

Jean-Pierre Lacroix, se faisant le porte-

voix du Secrétaire général, face aux membres du Conseil de Sécurité, a fait remarquer que les retards dans le processus électoral, la crise de légitimité des institutions de la République et le manque de progrès vers la mise en œuvre des mesures de décriminalisation ont engendré des frustrations, de l'impatience et des tensions qui ont conduit aux violences du 31 décembre dernier. Il a condamné la répression violente par les forces de sécurité des manifestations du 31 décembre en soulignant qu'il était essentiel que les autorités nationales compétentes diligent les enquêtes nécessaires pour établir les responsabilités et traduire en justice les auteurs présumés de violations de droits de l'homme. Le Sous-Secrétaire général des Nations Unies chargé des Opérations de maintien de la Paix, a réclamé l'ouverture d'enquêtes: *"Il est essentiel que les autorités nationales compétentes diligent les enquêtes pour établir les responsabilités et traduire en justice les auteurs présumés de violations des droits de l'homme"*. Au cours de cette manifestation, les équipes de la MONUSCO en patrouille *"ont fait l'objet des entraves, de la part des forces de sécurité nationale"*, a déploré Jean-Pierre Lacroix. *"Les activités liées à l'observation de la situation politique, sécuritaire et des droits de l'homme font partie du mandat de la MONUSCO et devraient bénéficier du plein soutien des autorités"*, a-t-il

rappelé. Pour Jean-Pierre Lacroix, les violences qui ont émaillé la manifestation organisée par les laïcs catholiques rappellent que *"la situation politique reste extrêmement fragile"*. Quoi qu'il en soit, selon le chef des opérations de maintien de la paix, le dialogue reste la seule voie pour régler les défis politiques auxquels la RDC fait face. Le Sous-Secrétaire général a remercié le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, en fin de mandat, *"pour avoir exercé sans relâche sa mission de bons offices de promotion des droits de l'homme et de protections des civils"*.

Pour finir, il a précisé qu'une enquête sera diligentée, s'agissant de l'attaque meurtrière du 7 décembre dernier, contre des casques bleus tanzaniens. A ce propos, outre les opérations militaires ciblées, il a appelé à un renforcement de la coopération militaire entre la Force de la MONUSCO et les Forces Armées congolaises.

Le Conseil de Sécurité préoccupé par "la détérioration constante de la sécurité" en RDC

Dans une déclaration publiée le 16 janvier à la suite de la présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en RDC, le Conseil de Sécurité de l'ONU s'est dit préoccupé par la

situation sécuritaire qui se dégrade dans le pays ainsi que par les violences qui ont eu lieu dans la capitale Kinshasa le 31 décembre dernier.

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU se sont dits *"préoccupés par la détérioration constante de la sécurité et par*



Jean-Pierre Lacroix lors d'une visite de terrain à Semuliki (Beni) en décembre 2017

la situation humanitaire inquiétante, qui a atteint des niveaux catastrophiques dans certaines parties" de la RDC. Ils ont demandé aux États Membres d'accroître les financements pour répondre d'urgence aux besoins humanitaires dans le pays. Ils ont rappelé que Kinshasa devait mener sans tarder une enquête complète sur le meurtre de deux membres du Groupe d'experts et en traduire les auteurs en justice.

Au plan politique, les membres du Conseil ont déploré *"l'impasse politique et des violences"* perpétrées contre des manifestants à Kinshasa et dans d'autres localités du pays le 31 décembre 2017. Ils ont fermement condamné les actes de violence commis, qui ont fait plusieurs morts, et regretté profondément les pertes en vies humaines.

Tous les partis politiques sont appelés à continuer d'appliquer l'Accord du 31 décembre 2016, *"qui demeure la seule voie viable pour sortir de la situation politique actuelle"*, selon le Conseil de sécurité. Par ailleurs, tout devrait être mis en œuvre *"pour que les élections du 23 décembre 2018 soient organisées dans le respect des conditions requises que sont la transparence, la crédibilité et le caractère inclusif, y compris en garantissant la participation pleine et égale des femmes à toutes les étapes"*. ■

Le Conseil de Sécurité de l'ONU condamne fermement les attaques contre les casques bleus

Les membres du Conseil de Sécurité de l'ONU ont fermement condamné l'attaque contre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) survenue samedi 27 janvier dernier à Baraka (Sud-Kivu). Cette attaque a entraîné la mort d'un Casque bleu pakistanais et en a blessé un autre. Dans la déclaration à la presse publiée le lundi 29 janvier, les membres du Conseil ont appelé les autorités congolaises "à enquêter rapidement sur cette attaque et à traduire les responsables en justice".

Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Les membres du Conseil de sécurité ont condamné avec la plus grande fermeté toutes les attaques et provocations contre la MONUSCO. Ils ont souligné que les attaques délibérées visant les soldats de la paix peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international. Les membres du Conseil de Sécurité ont réitéré leur plein soutien à l'action stabilisatrice de la MONUSCO et de ses contingents.

Rappelons que le 7 décembre dernier, quinze Casques bleus tanzaniens avaient été tués à Semuliki, dans le territoire de Beni, en province du Nord-Kivu, par des présumés rebelles ougandais de l'Alliance des forces alliées (ADF). Cette attaque avait fait en outre 43 blessés parmi les Casques bleus tanzaniens et 5 morts parmi les soldats des Forces armées de la RDC (FARDC).

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait réagi en mettant en place, le 5 janvier dernier, une enquête spéciale sur les attaques contre les soldats de la paix et des bases onusiennes en RDC. Déjà à pied d'œuvre dès début janvier en RDC et dans les pays concernés de la région des Grands Lacs, cette enquête porte notamment sur l'attaque du 7 décembre dernier à Semuliki. L'équipe d'enquête qui est dirigée par le Russe Dmitri Titov et

ces attaques, d'évaluer la préparation globale de la MONUSCO et sa réaction aux événements et de fournir des recommandations sur la façon d'empêcher de telles attaques de se reproduire à l'avenir ou lorsqu'elles se produisent, d'éviter de telles conséquences meurtrières".

Nous devons mieux protéger nos soldats de la paix, a déclaré, le 24 janvier, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, en présentant le plan d'action des Nations Unies suite à la publication récente du "Rapport Cruz" sur la sécurité des soldats de la paix.

"Les soldats de la paix sont devenus des cibles, sont attaqués par des groupes armés, font l'objet d'attaques par des mines, ou d'attaques complexes contre nos camps, contre nos patrouilles et nous devons réagir et faire en sorte que nos soldats soient mieux protégés, ce qui leur permettra de mieux protéger les populations que nous servons", a précisé Jean-Pierre Lacroix lors d'un entretien à ONU Info.

En 2017 les opérations de maintien de la paix ont connu deux fois plus de morts que les années précédentes qui étaient déjà à un niveau élevé, a affirmé le chef des opérations de la paix.

Face à cette forte augmentation et pour améliorer la sécurité des soldats de la paix, l'Organisation a commandité un rapport pour évaluer ses opérations, sous la direction de l'ancien général brésilien, Carlos Alberto dos Santos Cruz.

Le dénommé "Rapport Cruz" signale notamment que les Casques bleus ont besoin d'une meilleure formation, de plus de technologie.

"C'est un rapport très franc, ce que nous souhaitons, et qui parle de plusieurs choses qui ont toutes trait à la performance", a précisé le Secrétaire général adjoint.

Le rapport indique que "les forces hostiles ne comprennent pas un autre langage que la force" et attribue les morts des Casques bleus à "l'inaction", appelant à s'engager militairement.

"C'est toujours du maintien de la paix, simplement aujourd'hui nous le faisons dans des environnements qui sont beaucoup plus dangereux et beaucoup plus difficiles en présence de groupes qui eux pillent, tuent, violent les populations et veulent affaiblir les efforts de paix", a-t-il précisé.

Selon le chef du maintien de paix, la mise en œuvre du rapport Cruz a pour objectif de réduire le nombre de victimes et d'améliorer la performance des opérations de paix. Le Département qu'il dirige mène également des revues stratégiques des mandats, de leur pertinence et de leur mise en œuvre.

Le renforcement du maintien de la paix de l'ONU est un effort "collectif", selon Jean-Pierre Lacroix, qui incombe non seulement au Secrétariat de l'Organisation mais aussi aux États membres. ■



qui comprend, outre des responsables onusiens, deux officiers tanzaniens, a pour "mission d'examiner les circonstances entourant

Un partenariat concret entre la Police Nationale Congolaise et la Police MONUSCO

Le Chef de la composante Police (UNPOL) de la MONUSCO, le Général Awale Abdounasir, a effectué le 22 décembre dernier, une visite de travail à Uvira. Intervenant deux mois après une période marquée par l'activisme accru des groupes armés dans la région d'Uvira et Fizi, cette visite a permis au Chef de la Police de la MONUSCO d'avoir des échanges avec son équipe sur le terrain ainsi qu'avec les acteurs locaux de la sécurité afin de renforcer le partenariat Police MONUSCO-Police Nationale Congolaise (PNC) dans cette région.

Par Fiston Ngoma/MONUSCO

Une attaque avait été menée par les miliciens Maimai Yakatumba sur la ville d'Uvira les 27 et 28 septembre dernier avant d'être repoussée. Même si le danger a été écarté depuis, la Police MONUSCO Uvira reste vigilante et continue d'apporter son appui à la Police Nationale Congolaise, notamment dans le cadre de la Stratégie Opérationnelle de Lutte contre l'Insécurité à Uvira, SOLIUV. L'unité de la police MONUSCO Uvira multiplie les patrouilles nocturnes dans les quartiers d'Uvira, accompagnées d'actions de sensibilisation en direction de la population, notamment des étudiants et des femmes, les

Au cours de cette visite de terrain, la deuxième à Uvira en l'espace de six mois, le Général Awalé a rencontré respectivement les membres du Conseil territorial de la sécurité d'Uvira, le commandement de la Police Nationale Congolaise district d'Uvira ainsi que les casques bleus pakistanais (PAKBATT3) et le chef du sous bureau MONUSCO Uvira.

"Cette visite nous réconforte. Nous gérons en bon père de famille les motos mises en notre disposition. Certaines défaillances des policiers qui utilisent ces motos pour d'autres fins, nous les réprimons à la minute. Et malgré les difficultés rencontrées, nous ne pouvons que souhaiter la poursuite, la redynamisation et l'amélioration de ce cadre de partenariat dans l'avenir. Il y a eu des avancées positives très remarquables que nous avons obtenues de la SOLIUV", a dit Le commandant district PNC Uvira. Il a cependant évoqué certaines difficultés logistiques, d'effectifs et de manque de formation dont souffre son unité surtout dans le contexte sécuritaire et politique actuel.

L'Administrateur du territoire a.i. d'Uvira a, lui, souhaité voir la MONUSCO installer d'autres postes de sécurité pour couvrir toute la cité d'UVIRA, "organiser des patrouilles mixtes de sécurisation PNC-FARDC-UNPOL-PAKBATT3 à travers les ruelles de la cité et le long de la Route nationale numéro cinq, où les coupeurs de route, des cas d'enlèvements et des vols des vaches sont légion".

Le Responsable des migrations à Uvira a pour sa part, sollicité l'appui de la

MONUSCO afin que des caméras de surveillance soit installées dans les postes de sécurité construits par la Mission pour une meilleure surveillance des frontières. Rappelons que dans le cadre de la stabilisation, la MONUSCO a financé la construction de quelques ouvrages ou bâtiments devant abriter les services frontaliers dans la plaine de la Ruzizi.

Le chef de la police de la MONUSCO, le Général Awale Abdounasir, avant de quitter Uvira, a tenu à partager les principales recommandations formulées par les autorités civiles d'Uvira avec le commandant des casques bleus pakistanais de la MONUSCO Uvira, notamment sur la programmation des patrouilles mixtes diurnes de sécurisation entre Uvira et Kamanyola. ■



Le Chef de la Police de la MONUSCO lors d'une visite de travail sur le terrain dans l'Est de la RDC

encourageant à utiliser les numéros verts pour alerter la MONUSCO en cas de danger, a souligné, le chef du sous-secteur UNPOL Uvira, IPO Goumour Sidi, briefant le Général Awalé.

Ce dernier a salué la persévérance des policiers onusiens, et leur abnégation dans l'exécution des attributions dévolues à l'UNPOL. Il a souligné l'importance qu'il y a à renforcer la collecte des renseignements pour pouvoir anticiper la prise de mesures palliatives. Il a insisté sur le suivi régulier des dossiers impliquant des policiers congolais qui devront répondre de toutes les violations qu'ils pourraient commettre, ordonnant même la suspension des appuis fournis à la PNC en cas de défaillance dans le cadre de ce partenariat.



Une réunion de la section des Affaires civiles avec les membres d'un comité local de protection

Implantation des Comités locaux de protection : Les autorités locales et les Chefs de quartiers de Kalemie se mobilisent

A Kalemie, dans la province du Tanganyika, la Section des Affaires civiles de la MONUSCO a initié le lundi 15 janvier 2018, le projet d'implantation des Comités locaux de protection dans les quartiers de la ville.

✉ Par François-Xavier Mybe/MONUSCO

L'insécurité grandissante dans la zone, illustrée par le nombre croissant de cas de cambriolages, motive la Section des Affaires civiles de la MONUSCO à sensibiliser sur l'installation des Comités locaux de protection dans les quartiers. De nombreuses victimes sont déplorées dans ces attaques parmi les populations civiles. Le projet bénéficie d'un partenariat de la Mairie de la ville.

L'Assistante de Liaison communautaire

de la Section des Affaires civiles de la MONUSCO, Josianne Zihahirwa, indique que la MONUSCO tente d'appuyer à travers ce projet, les autorités locales dans le cadre de la protection et du renforcement des capacités des Chefs de quartiers afin qu'ils sachent bien comment protéger les communautés qu'elles gèrent.

La ville de Kalemie compte 14 quartiers qui gèrent 203 avenues. Les deux Quartiers Joseph et Kituku administrent le plus grand nombre d'avenues ; chacun ayant à sa

charge, 30 avenues. Tandis que les Quartiers Katanika, Kifungo et Lubundui se disputent chacun la gestion de cinq avenues. Les statistiques établies à la Police nationale congolaise démontrent qu'aucun quartier n'est épargné par les cas de vols à main armée ; des vols qui ont un impact négatif sur la vie des communautés. Les Chefs de quartiers indiquent être souvent abandonnés et parfois exposés au danger dans l'exercice de leur fonction en cas de dénonciation auprès des autorités, des malfaiteurs qui infiltrent les quartiers. Des préoccupations qui attirent l'attention de la MONUSCO.

C'est dans ce cadre que la Police des Nations Unies a monté, en partenariat avec la Police nationale congolaise, un Centre de Stratégie opérationnelle de lutte contre l'insécurité à Kalemie, Solika. Solika qui a affecté depuis avril 2017, date de son installation jusqu'à décembre dernier, 15.300 litres de carburants et 12.000 kg de vivres ; le tout mis à la disposition de la Police nationale congolaise par la MONUSCO afin d'organiser des patrouilles mixtes diurnes et nocturnes pour assurer la sécurité dans la zone.

Pour l'ensemble des cas de cambriolage déplorés, les victimes montrent du doigt, les hommes en tenue armés non identifiés et les civils en cagoules opérant en groupe munis de machettes et d'autres armes blanches qui, en cas d'attaque, vident les biens de maisons, blessent les occupants et violent parfois des femmes.

Le Maire de la ville soutient fermement le projet d'installation des Comités locaux de protection dans les quartiers. Alvard Lubuli appelle pour cela tous les acteurs impliqués dans le projet à miser sur l'ordre afin d'éviter des dérapages.

De tous les cas identifiés, la Police nationale congolaise poursuit des interpellations. Elle affirme poursuivre le transfert des dossiers, les uns au Parquet de Grande Instance et les autres à l'Auditorat militaire garnison de Kalemie.

Enfin, la MONUSCO à travers la Section des Affaires civiles entend ainsi renforcer les activités de protection de la population civile par l'installation avec l'appui de Chefs de quartiers d'un quatrième Comité local de protection au Quartier résidentiel Dav; l'objectif étant de redynamiser les trois premiers CLP établis, voici deux ans, à la Cité, à Kisebwe et au village de Tabacongo, situé à 17 km au Nord de Kalemie, dans une action à la fois coordonnée et concertée avec les autorités pour lutter efficacement contre l'insécurité qui prévaut dans la zone. ■



Sensibilisation des populations sur les normes de conduite du personnel de la MONUSCO

Dans son volet de sensibilisation des membres des communautés locales sur la prévention contre l'exploitation et les abus sexuels, le bureau de terrain de l'Equipe de Conduite et Discipline (CDT) de Goma au Nord-Kivu a mené plusieurs activités de terrain dans les localités de Kiwanja, Kirumba, Kanyabayonga, Nyanzale, Kitchanga, Nyamilima et Tongo.

✂ Par Godia Kandi Buanga/MONUSCO

Malgré les conditions difficiles d'accès dont le mauvais état des routes et l'insécurité, l'équipe s'est engagée à mener cette sensibilisation, puisqu'elle a bien compris l'importance de la sensibilisation de la population contre l'exploitation et les abus sexuels commis par les membres du personnel de la MONUSCO.

Ces activités ont été saluées non seulement par les populations locales mais aussi par les autorités locales qui ont manifesté de leur grand intérêt pour le thème exploité et ont témoigné leur satisfaction.

L'équipe composée d'Olivier Akili Muhindo et de Joël Musavuli a eu du mal dans la gestion des invitations, car tous voulaient être invités et comprendre comment dénoncer les cas de mauvaise conduite ainsi que les avantages et les risques encourus en cas de dénonciation.

Plusieurs membres de la communauté

locale ont promis de s'impliquer dans la diffusion de l'information autour d'eux. Les différents documents d'information tels les posters et dépliants sur l'exploitation et les abus sexuels ont été distribués et exploités dans les zones parcourues. L'équipe s'est ainsi rendu compte de la nécessité de véhiculer aussi les messages par d'autres moyens tels les chants, le théâtre, les danses et les comédies. Pour ce faire, il faut de grands moyens.

Des réseaux communautaires de dénonciation (CBCN) ont été créés dans six des localités, à savoir Kirumba, Kanyabayonga, Nyanzale, Kitchanga, Nyamilima et Tongo. Quant à la localité de Kiwanja, le réseau déjà existant a été redynamisé.

Il est important de rappeler ici que le but de ces réseaux est d'impliquer toutes les couches de la population par une approche participative et de proximité.

Les messages principaux consistent à

expliquer le rôle de l'équipe de Conduite et Discipline, l'importance de la prévention contre les abus sexuels, les conséquences de ces abus dans la société, l'importance de la dénonciation des cas de mauvaise conduite, les modalités de cette dénonciation ainsi que le système de prise en charge des plaignants et victimes d'exploitation par les structures de prise en charge globale des victimes des violences sexuelles.

Cette approche semble mieux impliquer la communauté sur cette question combien délicate.

Avec la participation de tous, leaders nationaux et provinciaux, police nationale, militaires, société civile, membres de la communauté locale et agents du système des Nations Unies, il est possible de lutter contre l'exploitation et les abus sexuels et d'y parvenir. Oui, ensemble, en y croyant et en travaillant avec assiduité, il est possible d'y arriver. ■

Antonio Guterres exige des enquêtes crédibles sur la répression violente de la marche des catholiques en RDC



Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies

Le Secrétaire général de l'ONU s'est dit préoccupé par la mort d'au moins six personnes le dimanche 21 janvier, lors de la marche organisée par les laïcs catholiques pour exiger la mise en œuvre intégrale de l'Accord politique du 31 décembre 2016 en République démocratique du Congo. Dans une déclaration publiée le même jour, M. Antonio Guterres a appelé les autorités congolaises "à mener des enquêtes crédibles sur ces incidents" et à traduire les responsables en justice.

Au moins 63 personnes auraient en outre été blessées lors de la répression par les forces de l'ordre de ces manifestations dans plusieurs villes du pays.

M. Guterres a exhorté les forces de sécurité congolaises à faire preuve de retenue et à faire respecter les droits du peuple congolais à la liberté d'expression et de réunion pacifique. Il a également appelé au plein respect des lieux de culte.

Le Secrétaire général de l'ONU a réitéré son appel aux acteurs politiques congolais pour qu'ils puissent "œuvrer pour la mise en œuvre complète de l'accord politique du 31 décembre 2016, qui reste la seule voie viable vers la tenue des élections, une alternance pacifique au pouvoir et la consolidation de la stabilité en République démocratique du Congo".

Les manifestations des laïcs catholiques – interdites par les autorités – ont été réprimées par les forces de l'ordre. Le bilan provisoire de cette répression diverge selon les sources : la MONUSCO parle de six morts; l'ONG ACAJ, de neuf, et la police, de deux.

Dans une déclaration publiée le 16 janvier, le Conseil de Sécurité de l'ONU avait déploré "l'impasse politique et des violences" perpétrées le 31 décembre 2017 contre des manifestants catholiques à Kinshasa et dans d'autres villes de la RDC. Les membres du Conseil avaient fermement condamné les actes de violence commis, qui ont fait plusieurs morts, et regretté profondément les pertes en vies humaines. Ils avaient appelé tous les partis politiques à continuer à appliquer l'Accord du 31 décembre 2016, "qui demeure la seule voie viable pour sortir de la situation politique actuelle". Par ailleurs, selon le Conseil de sécurité, tout devrait être mis en œuvre "pour que les élections du 23 décembre 2018 soient organisées dans le respect des conditions requises que sont la transparence, la crédibilité et le caractère inclusif, y compris en garantissant la participation pleine et égale des femmes à toutes les étapes". ■

Source : ONU Info



Des manifestants de la marche à l'appel du Comité laïc chrétien et d'autres organisations sous protection de la Force de la MONUSCO devant une des bases de la MONUSCO, le 21 janvier 2018 à Kinshasa.

Interview

La problématique des violences sexuelles

L'expérience de l'Association APEF dans la province du Tanganyika

L'Association pour la Promotion et l'Éveil de la Femme « APEF » est une organisation non gouvernementale qui a vu le jour en mai 2014, en République Démocratique du Congo dans la ville de Kalemie, Chef-lieu de la province du Tanganyika. De janvier à juin 2017, l'ONG APEF a identifié et documenté un nombre important de cas de violences sexuelles. Parmi ces cas, les survivantes, filles et femmes, des différents groupes ethniques Bantus et Batwa, ont été identifiées. Les survivantes des violences sexuelles sont de tous les âges, notamment des mineurs dont l'âge varie entre 7-17 ans. Cette proportion comprend les 30% de cas identifiés, mais aussi des personnes âgées, la catégorie des personnes du troisième âge n'est pas épargnée. Madame Yvette Kasongo est la chargée de programme au sein de l'organisation. Elle revient sur la prise en charge des victimes de violences sexuelles depuis le début de l'année 2017.

Propos recueillis par Amuri Aleka/MONUSCO



Madame Yvette Kasongo, chargée de programme au sein d'APEF, s'entretient avec une survivante de violences sexuelles

Dans la problématique de la violence sexuelle au Tanganyika, à quel niveau intervient APEF et pour quel objectif ?

L'Association pour la promotion et l'éveil de la femme "APEF" travaille dans plusieurs

domaines, y compris celui lié à la protection. Cette dernière vise spécialement la femme de par sa vulnérabilité. Dans la problématique des violences sexuelles, la population pense que c'est simple, mais il faut vivre la souffrance de la femme durant la période. Au Tanganyika, précisément dans le milieu

rural, les femmes souffrent énormément, elles sont comme "punies par plusieurs fois" dans leur chair à travers la violence sexuelle. Ayant subi cet acte, la femme a honte ; elle est rejetée et elle cherche à se cacher. A APEF, nous allons vers ces femmes à travers la communauté pour les



La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, Mme Zainab Hawa Bangura, visite une initiative soutenant les femmes vulnérables, victimes de violences sexuelles à l'hôpital « HEAL Africa » de Goma.

réconforter et les sensibiliser en privilégiant des messages sur la santé de la personne qui a été violée. Le premier pas que nous faisons, c'est d'identifier ces femmes dans les communautés après la sensibilisation. Les données recueillies facilitent la documentation des femmes victimes. L'Association APEF ne s'arrête pas seulement à la sensibilisation, à l'identification et à la documentation, elle s'active aussi à apporter la réponse à la victime à travers la prise en charge psychosociale parce qu'on doit venir en aide aux femmes généralement traumatisées. A cette femme dont sa féminité a été « sabotée » et bien avant la prise en charge psychosociale. Lorsque c'est un cas récent, on amène la femme à l'hôpital après la documentation afin d'avoir les preuves liées à la violence sexuelle et vérifier l'état sanitaire de la femme. En somme, au Tanganyika, APEF travaille sur différentes étapes de la protection de la femme y compris la prise en charge psychosociale, la prise en charge juridique de la femme. Si on connaît l'auteur du viol ou violence, ce dernier doit être puni à son tour.

Pourquoi les femmes restent-elles réticentes à la dénonciation. Se pose-t-il de problème culturel ou comportemental et combien de cas liés aux violences sexuelles avez-vous déjà pris en charge au Tanganyika en 2017 ?

Les femmes qui vivent dans les zones rurales parlent difficilement de la situation de violence sexuelle qu'elles subissent. Dans

ce milieu, la femme se réserve souvent par peur de représailles, soit parce que l'auteur est dans la communauté et elle craint d'être poursuivie et devenir plus victime après le départ de la zone de l'Association. Pour l'Association, face à ce type de comportement, il s'agit de briser le silence. L'Association mène des sensibilisations sur les six pratiques essentielles, à savoir, l'identification des cas de violences sexuelles, la prise en charge psychosociale et santé mentale des survivantes des violences sexuelles (SVS), prise en charge médicale des SVS, référencement des cas compliqués de SVS dans les hôpitaux spécialisés de Panzi à Bukavu et Heal-Africa à Goma et la formation des médecins sur la réparation des cas des fistules et prolapsus des SVS.

En terme de bilan pour les cas de violence sexuelle, il est alarmant au Tanganyika et la Division genre, femme, fille et enfant reste l'institution étatique habilitée pour confirmer le chiffre, toutefois, nous en tant qu'organisation engagée dans la prise en charge, nous pouvons confirmer le chiffre de 217 cas documentés au premier trimestre 2017 dans les six territoires du Tanganyika.

A quel niveau de vos activités la MONUSCO intervient-elle et quel type d'appui accorde-t-elle à l'association ?

La mission onusienne nous appuie à une échelle pas des moindres dans nos activités de prise en charge au quotidien. En ce qui concerne la violence sexuelle, nous recevons des cas parfois plus compliqués

de femmes fistuleuses qui dépassent les moyens de notre intervention. Pour de pareils cas, l'urgence, c'est de transférer ces femmes vers des structures hospitalières capables d'assurer la bonne prise en charge de ces femmes. Je vous rappelle que ces structures hospitalières ne sont pas basées au Tanganyika, d'où l'appui de la MONUSCO. Un appui d'abord logistique que l'Association APEF ne saurait couvrir. Grâce aux avions, véhicules et autres équipements logistiques de la MONUSCO, les victimes sont transférées vers les structures hospitalières. Dans certains territoires de la province du Tanganyika, trouver un véhicule de transport pour atteindre Kalemie qui est le Chef-Lieu reste un sérieux problème et que dire d'atteindre PANZI à Bukavu au Sud-Kivu et HEAL-AFRICA à Goma au Nord-Kivu, mais grâce à l'appui logistique de la MONUSCO les victimes de violences sexuelles sont prises en charge. Au-delà de cet aspect, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme de Kalemie aide APEF dans la prise en charge juridique ; le BCNUDH nous accompagne dans les villages pour entendre et suivre le cas de ces femmes et donne son appui au transfert des femmes victimes vers le magistrat de la cellule spéciale. Je n'oublie pas l'appui de l'information publique de la MONUSCO qui donne de la visibilité au travail. Pour finir, je voudrais vous informer aussi que depuis janvier jusqu'à juin 2017, nous avons identifié 14 cas d'hommes survivants de violence sexuelle (mineurs et majeurs). ■

Le secteur de la défense en RDC en passe de se doter d'une stratégie d'intégration du genre

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté en octobre 2000 la résolution 1325 relative aux femmes, à la paix et la sécurité. Depuis cette date, la RDC a fait d'énormes efforts pour sa mise en œuvre et pour garantir la participation des femmes congolaises dans le processus de paix, la résolution du conflit et dans la prévention et la protection contre les violences sexuelles.

Par Yolande Serrano/MONUSCO

Parmi lesdits efforts, nous pouvons signaler l'adoption de la stratégie nationale pour l'intégration du genre de 2004 par le Ministère Genre, Famille et Enfant, le Plan Action National pour la mise en œuvre de la RSCS 1325 qui inclut un axe relatif à la sécurité, et la nomination des points focaux dans un certain nombre de ministères et institutions y compris au sein des Forces armées de la RDC.

C'est dans ce contexte que la Division de la Réforme du Secteur de la Sécurité de la MONUSCO accompagne les FARDC dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale visant l'intégration d'une perspective genre au sein du secteur de la défense. En ses qualités de point focal genre FARDC, le général de brigade Marie Bolingo est au centre de cette initiative. En effet, depuis sa nomination à cette fonction en 2008, elle a parcouru le pays dans le but d'accomplir de nombreuses activités de sensibilisation à l'égard des Droits Humains et plus particulièrement ceux des femmes.

Forte des enseignements de cette sensibilisation et mue par la volonté de contribuer à un secteur de la défense qui soit plus enclin à répondre aux besoins spécifiques des hommes et des femmes quel que soit leur âge, le Général Bolingo et son équipe ont souhaité doter le secteur de la défense congolais d'une stratégie nationale d'intégration du genre.

La prise en compte des sexes et l'égalité des sexes par les décideurs, et les acteurs, parties prenantes de toutes sociétés données est cruciale pour comprendre et pouvoir développer des politiques publiques ou des politiques d'intervention visant à l'amélioration des conditions de vies et de sécurité des populations. On obtient de meilleurs résultats, plus inclusifs et plus précis, quand les hommes et les femmes participent à l'évaluation, à l'analyse, à la prise de décisions et à la conduite des activités. Dans



...en réunion avec des représentants des FARDC



Des membres de la Division de la Réforme du Secteur de la Sécurité de la MONUSCO...

le cas précis de la sécurité et du secteur de la sécurité, l'intégration du genre est donc un impératif bien compris par la hiérarchie des FARDC.

De fait la DRSS/MONUSCO a saisi cette fenêtre d'opportunité pour encourager la mise en place d'un groupe de travail technique regroupant des membres de l'équipe du général Bolingo, l'officier genre et RSS de la DRSS et les officiers de liaison de la force MONUSCO auprès des FARDC. Ensemble, les membres de ce groupe de travail sont parvenus, de novembre 2017 à janvier 2018, à élaborer la première ébauche de la stratégie et ont développé les termes de référence des points focaux genre FARDC.

Consciente de la valeur ajoutée de l'expertise de la MONUSCO dans l'aboutissement du premier draft de cette stratégie, le Général Bolingo se félicite de cet accompagnement, qu'elle souhaite voir se pérenniser notamment dans l'achèvement de l'élaboration de la stratégie, puis dans sa mise en œuvre.

La prochaine étape consistera en l'organisation d'un atelier de travail élargi. Cet atelier aura comme objectif la validation du projet de la stratégie nationale et de l'arrêté ministériel qui seront présentés à la signature du Ministre de la Défense, Anciens Combattants et Réinsertion.

Il sera alors important d'unir toutes les expertises tant nationales qu'internationales pour appuyer la mise en œuvre de cette stratégie qui contribuera à consolider l'esprit d'inclusion du secteur de la défense. La DRSS continuera d'accompagner le Général et son équipe dans la mise en application de cette stratégie et dans le cadre de son mandat coordonnera le plaidoyer auprès de la communauté internationale. ■

Les leaders d'associations féminines : ces héroïnes de l'ombre

Les données les plus récentes en la matière renseignent que la République Démocratique du Congo (RDC) regorge de 25.000 associations sans but lucratif (ASBL), parmi lesquelles se trouvent des associations féminines qui œuvrent, entre autres, pour la promotion et la protection des droits de la femme et de la petite fille, leur épanouissement et leur intégration socio-économique, leur participation à gestion des affaires de la cité et pour l'élargissement du cercle de solidarité au sein de la gent féminine.

Par Solange-Aimée Ondobo/MONUSCO

Si l'atteinte de ces objectifs peut sembler évidente dans certaines régions de la RDC, notamment dans l'Ouest du pays, où le niveau d'éducation et la position sociale et économique d'une grande partie des femmes sont des acquis, la dynamique est tout à fait différente dans la partie Est du Congo, où les femmes doivent braver plusieurs défis d'ordre sécuritaire, économique, éducationnel, culturel, infrastructurel et financier pour prétendre avoir voix au chapitre.

Comme des centaines de femmes congolaises de l'Est de la RDC, Madame Marie Claire NSESI dirige, grâce à son charisme, son sens élevé de l'organisation et la belle vision qu'elle a pour les femmes, une association dénommée "Wa Mama Simanene", située dans la localité de Pinga, Territoire de Walikale, Province du Nord-Kivu. Des 60 membres que compte l'association, 12 sont d'anciennes victimes associées des groupes armés dans lesquels elles jouaient les rôles d'épouses ou de domestiques.

Dépourvues de toute assistance, l'association "Wa Mama Simanene" conduit péniblement mais courageusement la mise en œuvre de plusieurs activités en faveur des femmes de Pinga, pour les aider à sortir du sous-développement, et à s'épanouir sur le plan social et économique. Entre autres, grâce à un système d'épargne individuelle, d'un montant hebdomadaire de 2.500 FC, l'association a réussi à doter 19 de ses membres d'une case d'habitation. Aussi, le système de microcrédit rotatif, à travers lequel chaque membre fait un dépôt de 500 FC par semaine à l'endroit d'une bénéficiaire désignée, aide à la conduite d'activités génératrices de revenus pour ces femmes. En marge des activités économiques, les membres de l'association bénéficient aussi d'un programme bihebdomadaire d'alphabétisation dispensé par la présidente. Marie Claire a également généreusement mis sa maison à disposition pour l'accueil et la prise en charge psychosociale des femmes victimes de violences sexuelles

avant leur référencement à l'Hôpital Général de Référence de Pinga.

En somme, Marie Claire, au même titre que toutes les autres femmes membres de l'association "Wa Mama Simanene", a fait le choix de capitaliser les opportunités, au lieu de s'apitoyer sur les difficultés, pour une communauté plus prospère grâce aux femmes. ■



Maman Marie Claire Nsesi, en foulard vert (à g.) en entretien avec l'équipe de la MONUSCO (Droits de l'Homme, UNPOL et DDRR), au cours d'une mission conjointe à Pinga, Territoire Walikale, au Nord Kivu, du 23 au 28 octobre 2017.

Des femmes congolaises sensibilisées sur la médiation et la résolution des conflits

Le Forum national des femmes de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) appuyé par la MONUSCO, a organisé du 28 au 29 décembre 2017 au Ministère du Genre, Enfant et Famille, à Kinshasa, un atelier sur la médiation et la résolution des conflits au profit d'environ 60 femmes, activistes de droits des femmes, expertes sur les questions de la promotion de la paix, du dialogue, de la réconciliation, la tolérance et la médiation des conflits, appartenant à différentes organisations de la Société civile et plateformes des femmes.

Par David Fundi Sumali/MONUSCO



Une vue des participants à la séance de sensibilisation tenue le 28 décembre 2017, au ministère du Genre, Famille et Enfant, à Kinshasa

Cet atelier, organisé en cette période de turbulence politique qui met en mal le rendez-vous de la paix en RDC et de la promulgation le 25 décembre dernier de la Loi électorale, vise à redynamiser les participantes dans leur rôle pour la promotion de la paix, à travers la médiation et la résolution des conflits entre les parties concernées.

Il avait pour objectif global de développer une stratégie de médiation des conflits à mettre en œuvre par les femmes, en vue de mener des plaidoyers en direction des décideurs pour promouvoir la paix en RDC.

La MONUSCO qui a compris la pertinence de cet atelier, a appuyé l'organisation de cette activité à travers notamment son unité en charge des questions liées à l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (PSCF), et a assuré également la couverture des travaux par des reportages réalisés par la Radio Okapi et l'unité

Multimédia de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique (DCSIP). Des instruments juridiques, à savoir la résolution 2348 et d'autres matériels de sensibilisation, ont également été fournis par l'Unité de la Communication sociale de cette division.

Représentant la MONUSCO à ces travaux, Taib Diallo, a déclaré que la paix, le dialogue, la tolérance et la réconciliation, sont le gage de stabilité dans un pays comme la RDC, et y fonde l'action des Nations Unies.

La Ministre du Genre, Enfant et Famille, Chantal Safu, a rappelé que la RDC a adhéré à plusieurs instruments juridiques internationaux, notamment la résolution 1325 du Conseil de sécurité, dont le préambule stipule le rôle de la femme dans la prévention et la résolution des conflits. La femme congolaise doit par conséquent assumer son rôle dans la prévention des violences et mener la médiation pour la résolution des conflits en RDC. ■



A Kananga, les participants suivent attentivement la formation dispensée par le journaliste formateur Dieudonné Mulamba.

Formations des journalistes sur le traitement de l'information en zone de conflit

Au mois de janvier, la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO a soutenu deux ateliers de formation des professionnels des médias sur le thème de la pratique du journalisme en période et zone de conflit. Initié par l'Union nationale de la presse du Congo, le premier atelier s'est tenu à Kananga, au Kasai-Central, du 7 au 8 janvier, avec 40 participants. Le deuxième, organisé avec des partenaires locaux, a eu lieu le 25 janvier à Bukavu, au Sud-Kivu, réunissant 50 participants.

✉ Par Laurent Sam Oussou et Alain Likota/MONUSCO

A KANANGA, la formation de deux jours a été assurée par M. Dieudonné Mulamba (Journaliste formateur et promoteur de la Radio communautaire SOZER FM) qui a d'abord rappelé les règles d'écriture journalistique avant

d'outiller les journalistes de Kananga, de fondamentaux pour mieux gérer les informations sécuritaires. Certes, le conflit lié au phénomène Kamuina Nsapu dans le Kasai tend à se résoudre grâce aux efforts du Gouvernement congolais et de la MONUSCO. Mais la précarité de la situation

sécuritaire commande aux journalistes plus de rigueur et de professionnalisme.

Une formation à point nommé

L'une des participantes a estimé que "cette formation tombe à point car bon nombre de journalistes vont savoir comment se

comporter dans le recueil, le traitement et la diffusion de l'information en ces moments troubles que traversent le Kasai, afin d'éviter toute bavure ou des représailles de la part des acteurs en conflit". Le représentant des 40 participants, a quant à lui, dans son message à la clôture, renchéri : "cette formation nous a permis d'acquérir de nouvelles connaissances pour le traitement de l'information sécuritaire et cela au profit la population que nous servons. Nous avons appris la mission délicate que nous devons accomplir à savoir celle d'être artisan de la paix, d'accompagner tous les efforts tendant à donner de l'espoir à la population du Kasai central qui vit dans l'incertitude du lendemain". Les participants ont souhaité avoir l'opportunité de renforcer davantage leurs capacités professionnelles en vue d'accompagner convenablement tous les acteurs œuvrant pour la paix dans le Gand Kasai. Ils ont également demandé plus d'équipements.

En réponse, l'adjoint du Chef du Bureau de la MONUSCO à Kananga, M. Essoh Essis a réaffirmé la responsabilité des médias et notamment du journaliste dans la recherche de la paix. "La MONUSCO a parié sur vous pour la RDC qui en a besoin et la MONUSCO reste disposée dans la limite de son mandat et de ses ressources à soutenir effectivement le développement d'une infrastructure des médias toujours plus performante, toujours plus résolument tournée vers le service de la paix".

A BUKAVU, la MONUSCO a également tenu à outiller les journalistes locaux sur la pratique de leur métier en période de troubles et sur le traitement d'informations sensibles, en ce début de l'année 2018 qui s'annonce très mouvementée en RDC. Le travail des journalistes comporte des risques qui peuvent s'accroître en fonction du contexte général et/ou de la délicatesse de l'information traitée.

Ces considérations ont inspiré le choix des matières couvertes au cours de ce second atelier. Ainsi, le traitement de l'information sensible, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTICs) dans les zones sensibles, le Droit International Humanitaire et la protection des journalistes en temps de guerre, les Nations Unies et la protection des défenseurs des Droits de l'Homme et des journalistes, et la régulation des médias ont été les sujets abordés respectivement par le Bureau de l'Information Publique, la Vision des Grands Lacs, le Comité International de la Croix-Rouge, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme et le Conseil Supérieur de l'Audiotvisuel et de la Communication.

Traitement de l'information sensible

Ayant son propos sur le traitement de l'information sensible, Mme Aïssatou Laba Touré, membre du panel des formateurs a posé un principe de précaution à toute diffusion d'information : "Notre rôle est de

veiller à ce que la vérité finisse toujours par éclater au grand jour. Mais il faut le faire avec discernement". Les États considèrent qu'au nom de l'intérêt supérieur de la collectivité, ils ont le droit de garder secrets un certain nombre d'informations stratégiques : les informations militaires notamment, mais aussi des informations relevant de l'activité diplomatique, des accords financiers et économiques. Si le journaliste parvient à y avoir accès il peut les diffuser mais en prenant le maximum de précautions possibles, parce que leur divulgation peut être aussi dangereuse pour le journaliste que pour la nation et les choses dites doivent être parfaitement exactes. Il en est de même pour les informations politiques en période électorale et les informations sécuritaires, sur les rebellions, les combats et positions des belligérants. Par ailleurs, a-t-elle insisté. Concernant les informations sensibles : "la décision d'en faire état ou pas doit être discutée et analysée en rédaction, avec les responsables et entre collègues. La Direction doit être informée de ces discussions, des préoccupations soulevées, des questions posées. La sécurité des journalistes ne peut pas se gérer seulement au niveau des journalistes, ni seulement au niveau de la Direction : elle doit être assurée par un travail coordonné entre les journalistes sur le terrain, qui rencontrent les problèmes concrets et analysent à leur niveau les solutions, et la Direction, qui peut, si elle est correctement informée, prendre les contacts préventifs nécessaires et donner à son tour aux journalistes des indications sur ce qu'il convient de faire".

Pour conclure, Karna Soro, Chef de Bureau de la MONUSCO Sud-Kivu et Maniema, s'adressant aux 50 participants, a rappelé la nécessité pour les journalistes de faire preuve davantage de professionnalisme, de responsabilité et d'intégrité. Des valeurs de base prônées par les Nations Unies, mais qui sont revenues en d'autres termes à travers les différentes expériences et matières partagées par les différents intervenants. Il a promis que son bureau appuiera, dans la mesure du possible, toute initiative allant dans le sens d'une bonne pratique du journalisme dans le Sud-Kivu et au Maniema. ■



Assisté par le coordonnateur provincial du CSAC et la chef de l'Unité Publications MONUSCO, Karna Soro, le Chef de Bureau de la MONUSCO Sud-Kivu et Maniema (en boubou blanc), remet des certificats aux participants.



LES VOLONTAIRES PREMIERS À AGIR

ICI. PARTOUT.



Journée
internationale
des Volontaires



RDC